

FANJEAUX.....

Bulletin d'informations municipales

N° 64 Octobre 2016

Le Mot du Maire

« *Un bel été dynamique et chaleureux*

L'été 2016 restera un très bon cru pour les fanjuvéens. Les animations, variées et de qualité, ont agrémenté nos belles journées ensoleillées.

Dès le 5 juin, le repas du quartier « Les Pouzès et chemin du Moulin » ouvrait la saison estivale et nous permettait de nous retrouver pour une bien agréable journée.

La maison Gramont a connu un vif succès au travers des expositions organisées par la Municipalité et l'association Art et Culture.

L'animation « Festi'Fanjeaux » organisée par les « Arts ont Dit », nous a réservé de belles surprises avec un programme de qualité. Le même jour, dès le matin, le marché de Producteurs de Pays s'installait sur la place du Treil.

Les cinq jours de fête du 15 août ont été très denses, fatigants mais tellement plaisants. Le Comité des Fêtes peut être fier de la réussite et de sa capacité à fédérer une grande partie des associations fanjuvéennes. Dans le cadre des 800 ans de la création de l'Ordre des Dominicains à Fanjeaux, deux messes télévisées et médiatisées ont transporté notre village bien au-delà de nos frontières nationales.

Dans un climat de doute, de repli sur soi, cet été nous avons démontré qu'il était, non seulement possible, mais surtout primordial, de créer une telle unité au sein de la population. Gardons en nous cette envie et cette volonté farouche de profiter des moments heureux qui nous sont offerts.

A tous ceux qui œuvrent en ce sens, merci ! »

Denis Juin



Fête de la musique et des quartiers

300 convives accueillis par le quartier des Pouzès:



Route de la Courtète,
Impasse du moulin
et les fermes du Plateau,
Les Arrendiès
Bel-Air
Les Brugues
Foulbanne
Mirc
La Pradette
La Ramonette
Rhaü

*Un moulin de paille :
évoquant d'un temps
passé*



La « grande roue » a désigné le quartier du Seignadou pour l'organisation de la fête de la musique 2017.

AU FIL DES CONSEILS

Principales décisions prises en conseil municipal (le registre des délibérations est consultable en mairie).

23 Juin

- Adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro phyto dans nos villes et villages ».
- Choix de la proposition du Cabinet Lefèvre pour réaliser le relevé de l'église pour un montant de 7.400 € H.T.
- Choix de l'entreprise LT Echafaudages pour la mise en place d'un échafaudage à l'Eglise pour un montant de 5.793 € H.T.
- Location à M. Bruno Batel et à Mme Françoise Canaby-Najim de locaux, Maison Gramont, pour la période allant du 25 juin 2016 au 30 septembre 2016.

Informations diverses :

Denis Juin remercie tous les élus qui ont participé à l'organisation de la fête des quartiers qui a été, à nouveau, une très belle réussite.

Jérémy Giro a été reçu à l'examen d'adjoint technique territorial 1ère classe.

Le conseil d'administration de l'E.H.P.A.D. (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) s'est prononcé pour la vente de l'immeuble jouxtant l'ancienne maison de retraite. La commune devra réfléchir sur la possible acquisition de cet immeuble dont une partie pourrait accueillir le cabinet médical par exemple. Le conseil est favorable à cette acquisition et une réflexion sera portée sur ce projet.

Pour la révision du PLU (Plan local d'urbanisme), tout le petit patrimoine de la commune devra être répertorié.

La première réunion publique est prévue d'ici la fin de l'année.

28 Juillet

- Signature d'un avenant concernant les travaux de renforcement basse tension chemin du Moulin sur le poste de la place du Treil. Les contraintes techniques ayant engendré des coûts supplémentaires, il convient de réajuster les montants indiqués dans la délibération du 10 mars 2015. La commune aura à sa charge les frais suivants

- Réseau d'électricité 1.175 € TTC
- Travaux d'éclairage public 2.640 € TTC

Par ailleurs, les travaux relatifs à l'éclairage public (E.P) feront l'objet d'une subvention de 1.320 € versée ultérieurement par le Syaden (Syndicat audois d'énergie) à la commune.

- Signature d'un avenant avec M. Vincent Chapal, architecte, concernant le marché de maîtrise d'oeuvre pour

l'aménagement du Centre bourg. En effet, considérant que le projet global a été scindé en plusieurs phases successives (1ère phase : Place des Halles et rues environnantes en 2016), la mission de maîtrise d'oeuvre doit être actualisée afin d'engager la deuxième phase de travaux.

Informations et travaux en cours :

Deux panneaux Stop seront posés sur la voie communale, l'un au niveau du transformateur (côté «Route Vieille») et l'autre plus haut au croisement avec le chemin qui rejoint la Route de La Cassaigne, passant par La Hille.

Les entreprises Quérol et Ciardullo interviennent à l'école primaire pour divers travaux : création de toilettes dans les locaux de l'ALAE (Accueil loisirs associés à l'école), pose d'une alarme incendie.

1er Septembre

- Autorisation de signature d'une convention avec le Syaden relative au projet de communication en Très haut débit audois. Cette convention détermine les modalités de versement de la participation financière de la commune.
- Demande de subvention pour la réfection des réseaux eau et assainissement du Centre bourg auprès du Département et de l'Agence de l'Eau.
- Demande de prêt pour les travaux du Centre Bourg 147 541 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Informations diverses

Un vol a eu lieu, à nouveau, au stade. En attendant la pose

d'une alarme et le remplacement de la porte du local à ballon, l'association pourra utiliser, si elle le souhaite, la salle des jeunes.

L'entreprise Aversenc va effectuer la réfection des façades de la résidence Aulard.

L'enquête publique pour la création du parc photovoltaïque devrait débiter d'ici la fin de l'année.

Le conseil décide de faire une proposition pour l'acquisition des logements appartenant à la Maison de Retraite, chemin des Fontanelles, pour un montant de 50.000 €.

Demande de devis pour les travaux du stade de Cabanac (plate-forme d'entraînement et éclairage).

3 Octobre

Renouvellement des demandes de subventions pour la 2ème phase des travaux du Centre Bourg auprès du Département et de l'Etat.

Choix de la Sté Etandex pour les travaux de réhabilitation du réservoir du Roucatel : pour un montant de 76.700 € .

Des devis sont demandés pour l'étude du renouvellement du contrat d'affermage des services de l'eau et de l'assainissement.

Suite à une note de la Préfecture de l'Aude concernant la sécurité dans les écoles et les aides accordées, une demande de subvention sera transmise pour la réfection des portes et fenêtres.

Accord pour la signature du devis présenté par la Sté Galillée pour le géo-référencement des réseaux, nécessaire aux travaux de la 2ème phase du Centre Bourg, ce qui explique les marques de couleur tout autour de l'église, rue San Domenge et rue du Seignadou.

A l'E.H.P.A.D. Jean Loubès, il va être obligatoire d'attribuer 14 places à des personnes handicapées vieillissantes ce qui entraînera plus de crédits et de moyens en personnel. 51 personnes sont actuellement employées dans l'établissement.

A l'ALAE : environ 10 enfants le matin et une vingtaine l'après-midi le fréquentent.

Au restaurant scolaire : 50 à 57 enfants par jour y sont inscrits.

25 octobre

L'entreprise Bombail TP a été retenue pour réaliser les travaux de voirie sur le chemin du Tram.

Accord pour la signature d'une convention avec la CCPLM (Communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère) concernant l'intervention des chantiers d'insertion sur la commune.

Informations diverses :

Les contrats d'affermage pour les services de l'eau et de l'assainissement, devront être renouvelés en 2017, un groupement de commande pourrait être mis en place, avec d'autres communes de la CCPLM, pour les études.

Fibre optique à l'horizon 2020, l'ensemble des habitations principales seront automatiquement raccordées ainsi que les fermes. Une demande particulière devra être faite pour les maisons secondaires.

Le conseil communautaire a validé le schéma des sentiers de randonnées. Chaque commune devra recenser les parcelles traversées par ces sentiers.

Un système de transport à la demande va être mis en place et financé en grande partie par le Département.

L'activité «fleurissement du village» est en place chaque vendredi matin de 10 h à 12 h, rendez-vous à la mairie.



Une rentrée studieuse,

aux côtés de Marie Lambijou directrice de l'école publique de Fanjeaux, de gauche à droite sur la photo :

Karine Busnault, Marie Lambijou, Caroline Roques, M. Laffont (remplaçant de zone)

accompagneront nos enfants du primaire tout au long de cette année scolaire, 2016 -2017.

Avec nos petits de maternelles, une journée «conte»

Martine Zagonel et sa classe ont reçu deux classes de l'école maternelle de l'école de Villasavary.

Ce ne sont pas moins de 83 très jeunes enfants qui ont écouté, par petits groupes, dans différents lieux du village (ici au Seignadou) des contes populaires, dans la langue des intervenants : polonais, russe, anglais, arabe, roumain. Les marionnettes ont palié l'incompréhension du langage, les gestes remplaçant avantageusement les mots.



Aude fleurie :

Un prix d'encouragement au concours départemental a récompensé les efforts faits pour le fleurissement et les nouvelles plantations dans le village.

Adhésion à la charte « Zéro phyto »,

Un jury doit valider la candidature de la commune, ce qui permettrait d'obtenir des subventions pour l'achat d'équipements adaptés à l'entretien des espaces verts, sans produits chimiques, pour préserver notre santé.

PÊLE-MÊLE

Les travaux du centre bourg

Oublié pour les riverains, le bruit, la poussière, les creux et les bosses.

Après 5 mois de travaux, le centre bourg est méconnaissable : de la pierre, du béton désactivé, un réseau d'eau tout neuf : celui pour la prochaine fibre optique est même posé.

Avec les aides financières de l'Etat, de la Région et du Département la commune a pu entreprendre ces importants travaux de voirie en espérant avec les riverains des rues qui mènent au Seignadou que les tranches suivantes puissent être entreprises dans la continuité.



Le Tourisme

Dans sa politique de développement touristique, le département accompagne les [sites pôles du Pays cathare](#) dont Fanjeaux. Déjà les panneaux de signalisation routier ont été remplacés à l'approche de tous les sites pôles.

Les travaux de [voirie](#) du centre bourg, le nettoyage du [«jardin des fossés»](#), rue de la Montée du Christ (grâce aux «jardins d'insertion» mis en place par la Communauté de communes et des stagiaires du centre de formation professionnelle du Midi) ; la [Borne camping car](#) récemment adaptée aux normes actuelles, donnent un visage plus accueillant à notre village, ce autant pour les habitants que pour les touristes.

Plus de 2.700 visiteurs en juillet-août Maison Gramont et près de 4.100 à l'Office de tourisme intercommunal, démontrent l'attractivité touristique de notre village ce qui profite aussi à notre commerce local.

Mieux trier ses déchets :

Notre territoire, *Bon élève mais peut encore mieux faire !*

Les containers poubelles ne doivent recevoir que les sacs noirs d'ordures ménagères.

Les cartons et autres encombrants doivent être portés à la déchetterie ; le verre déposé dans les colonnes spécifiques, avenue de la Gare, cimetière, parking Route de Mirepoix.

Les bouchons en plastique des contenants alimentaires sont à déposer à la mairie. Ils y sont récupérés par l'association « Bouchons d'Amour », vendus au profit des personnes handicapées, ils sont recyclés en palettes servant au transport de charges lourdes.

Nouveaux horaires de la déchetterie :

le jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 50

le samedi de 14 h à 16 h 50

L'énergie est chère : Pensons économies

Isolation : Locataires et propriétaires d'une maison, grâce à la Loi de la Transition énergétique, vous avez la possibilité de l'isoler pour 1 €, (combles perdus ou isolation vieillissante...) en fonction de vos ressources fiscales, et ainsi faire baisser votre consommation de chauffage.

Pour vous orienter dans toutes vos démarches

Espace info énergie

Maison de l'Architecture et de l'Environnement

28 avenue Claude Bernard, Carcassonne

Tél. : 04 68 11 56 20

Eclairage : Comment recevoir chez soi 10 ampoules LED avec MesAmpoulesGratuites.fr ?

En fonction de votre revenu fiscal de référence et du nombre de personnes composant votre foyer, le site vous demande d'indiquer vos informations fiscales (le n° de déclarant et le n° de référence de l'avis d'imposition). Elles permettent de vérifier automatiquement si en correspondant aux critères, il vous en coûtera 0,00 € ou 29,99 €.

Nombre de personnes comprenant le ménage	Revenu fiscal de référence
1 personne	18.342 €
2 personnes	26.826 €
3 personnes	32.260 €
4 personnes	37.690 €
5 personnes	43.141 €
Par personne supplémentaire	+ 5.434 €

Et si je n'ai pas «d'internet» ?

Contactez la mairie pour obtenir de l'aide

Soyons prudents : ne laissons pas dans nos voitures, sacs à main, objets de valeur visibles, tout ce qui peut intéresser les personnes indélicates, qui n'hésitent pas à fracturer les véhicules, même sous alarme !

Protection des compteurs d'eau: L'hiver arrive, le gel, endommage les compteurs d'eau, une protection s'impose. A savoir que le remplacement du compteur est à la charge de l'utilisateur.

A la Maison de retraite

Sont arrivés cet été :

Virginie Nirlot, cadre de santé (infirmière D.E et diplômée de l'école des cadres paramédicaux), décidée à élargir son expérience et faire profiter de celle acquise dans d'autres maisons de retraite

Alain Jullia, cuisinier, restaurateur à son compte puis en restauration collective, attaché à travailler avec des aliments frais provenant de circuits courts. Ce dont les enfants du restaurant scolaire profitent !

Et... un minibus adapté aux personnes handicapées pouvant accueillir jusqu'à quatre fauteuils roulants et quatre places assises. Acquis d'occasion, grâce à la Fondation J.M. Bruneau, placée sous l'égide de la Fondation de France, il a déjà prouvé à plusieurs reprises sa parfaite adaptation aux besoins des résidents.



Les bénévoles participant régulièrement aux animations ou sorties ont partagé avec les résidents, le jeudi 13 octobre, un repas brésilien servi dans le cadre des festivités de la semaine du goût.

Les commissions citoyennes - On en reparle

Lancées en avril 2015 les commissions citoyennes ont poursuivi leur «petit bonhomme de chemin».

Certaines ont bien fonctionné telles : Protection santé, mutuelle. Environnement avec le nettoyage de l'arboretum, de diverses haies, d'autres n'ont pas rencontré le succès attendu (co-voiturage). Des idées sont restées dans les cartons et ne demandent qu'à voir le jour.

On en reparle dès le printemps prochain !

Les après-midi du bien vivre

Des ateliers pour les seniors sont organisés depuis le 27 septembre, tous les mardis, de 14h30 à 16h30. Ont été abordés : la conduite, les vacances, le multimédia. A l'ordre du jour du 15 novembre : alimentation et santé.

Pour rappel Fanny Azam peut toujours fournir des renseignements sur les dossiers retraites, CMU.... le jeudi matin à la mairie :

Prendre rendez-vous au 04 68 76 69 40 ou par mail : msap@ccplm.fr

Avec les «assos»



Les Familles Rurales, lors de leur spectacle de fin d'année démontrent une fois de plus, qu'il fait bon vivre dans notre village, et sont l'un des moteurs associatifs du village, toutes générations confondues .



Une partie de cartes digne de Marcel Pagnol

L'ACCA (association communale de chasse)

Avant l'ouverture, les chasseurs se sont dotés d'un nouveau bureau :

Président : Jean-Roch Lassalle - Vice Président : Patricia Castel - Trésorier : Pierre Florent - Secrétaire : Yves Subra.

Le colloque de Fanjeaux

Le Centre d'Etudes Historiques, organisateur des colloques a réuni du 4 au 7 juillet, dix-huit spécialistes d'histoire médiévale qui ont traité de « L'Eglise et la chair au XIIème siècle ». Les conférences ont été suivies, par près de quatre vingt dix personnes.

Le caractère international des «rencontres de Fanjeaux» n'est plus à démontrer. Il n'est pas rare, comme cette année encore, d'y croiser des américains ou des japonais intéressés par l'histoire médiévale du Midi de la France.

UN ÉTÉ À LA MAISON GRAMONT

Les expositions ...

Du Passé au Futur

Mise à disposition par les Archives départementales de l'Aude, l'exposition «**Enluminure en Languedoc**» a retracé la vie du livre au Moyen-Age. Le livre, objet de luxe, était réservé aux seigneurs, aux prélats de l'église. Le parchemin, des peaux de mouton finement tannées, servaient de support à l'écriture. Souvent confiés aux moines dans les monastères, les textes étaient richement décorés.

Dans la partie Elisabeth Garcin, les **Arts contemporains** mis en scène par l'association Arts et culture, ont fait la part belle aux peintures, sculptures et photographies d'aujourd'hui. Des artistes soigneusement choisis ont pu présenter leurs oeuvres, démontrant que tous les intérieurs se prêtaient aux productions contemporaines : vieux murs et modernisme faisaient bon ménage !

Trait de liaison, entre passé et présent, un futur qui ne peut qu'être imaginé, s'offrait dans les vitrines du couloir. Le musée archéologique Eburomagus et la médiathèque de Bram, se partageaient avec Fanjeaux l'exposition **Futur antérieur** conçue par le musée de Vitry-Lausanne en Suisse. Des objets de notre quotidien «trouvés en l'an 4000» interprétés, pour ceux présentés à Fanjeaux, comme objets de culte, ont beaucoup amusé les visiteurs.



Des objets volontairement vieillis «trouvés en l'an 4.000»

DU NOUVEAU

Sur le «petit marché» du samedi matin : des poulets fermiers rôtis au feu de bois.

Des plats cuisinés, paëlla, poulet basquaise, couscous au gré des samedis.
Sur commande : des jarrets de porc, cannette, caille..., Tel : 07 88 90 96 62

Assistante maternelle : Mme Venard, (lotissement Pomme Rose), garde des enfants à son domicile. Tel : 04 68 79 36 15

Ménage : Mme Baratier, se met à votre disposition pour ménage, cuisine, aide à domicile. Tel : 04 68 78 24 79

Biennale autour du fil

La deuxième édition de la biennale «Autour du fil» organisée par l'association «De soie d'or & d'argent» a eu lieu du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre : expositions d'oeuvres d'une dizaine d'artistes, venus du sud de la France et dont plusieurs ont réalisé des démonstrations de leur art au côté des professeurs de l'association et de leurs élèves : plumasserie, arts textiles, broderie, dentelle au fuseau, filigrammage, patchwork, tapisserie à l'aiguille...

Les jeunes visiteurs dont les enfants de l'ALAE (Accueil loisirs associés à l'école), le vendredi après-midi, stimulés par la présentation d'une vingtaine d'oeuvres des élèves de Saint-Geniès-de-Fontedy (Hérault), ont créé vingt deux oeuvres en tressant et mariant les couleurs.

Pour certains des nombreux visiteurs attirés par cette exposition, plus de 400, ce fut aussi l'occasion de découvrir notre village.



C'est ainsi que les expositions d'art contemporain mises en place par l'association Arts et culture, les expositions historiques itinérantes prêtées à la mairie, l'installation d'une brocante, la buvette du petit jardin et enfin la biennale «Autour du fil» ont, en animant la maison Gramont depuis la mi-juin, contribué pendant trois mois et demi, à faire vivre dans la continuité le centre bourg de notre village.

La Rôtisserie Marco



Fanjeaux et les médias

La chaîne de télévision [RMC découverte](#) a tourné en juin, pour une émission qui devrait être diffusée fin 2016 - début 2017, un documentaire sur les mystères cathares. Des habitants du village ont été sollicités pour assurer la figuration pour une séquence sur le «miracle du feu».

En juillet, ce sont toujours des figurants du village qui participaient à un film de promotion des sites pôles du Pays cathare pour l'Agence Départementale du Tourisme. De nombreuses prises de vue ont été filmées à l'aide d'un drone.

Les [messes télévisées](#) des 14 et 15 août étaient retransmises depuis l'ancien couvent des frères prêcheurs, aujourd'hui couvent des Dominicaines de La-Sainte-Famille. La messe du 14 a été regardée par environ 1 million de personnes, celle du 15, en Eurovision par 3 millions. A cette occasion et compte tenu de la menace terroriste, qui pèse sur notre pays, un important dispositif de sécurité avait été mis en place.



Séquence filmée dans l'église paroissiale, pour l'Agence Départementale du tourisme. Un miracle ? Non juste un drone !

Des figurants fanjuvéens lors des différents tournages, Guilhabert de Castres, saint Dominique de gentes dames sous les ordres des techniciens !



Des messes célébrées dans le cadre des 800 ans de la fondation de l'ordre dominicain.



Terre des Loups d'Oc

Une association fanjuvéenne présidée par Lionel Anduze, plonge dans le Moyen-Age, la vie des camps, la calligraphie, l'héraldique, les combats de chevalerie...

Une troupe dynamique qui participe à de nombreuses fêtes régionales médiévales, Issel, Villesequelande, Le Malzieu en Lozère, Cogolin, ... revivant avec d'autres acteurs et l'espace d'une manifestation, comme au Moyen-Age, expliquant, les armes, les armures, les instruments divers et variés de la vie quotidienne, les vêtements, initiant petits et grands aux combats, au tir à l'arc...

A quand à Fanjeaux ?



Un bel été

La journée du 23 juillet a été une belle réussite. A partir de 9 h sur la Place du Treil [le Marché des producteurs de pays](#) a régalé les gourmands avec les bons produits du terroir.



Dès 15h, [Festi'Fanjeaux](#), festival de rues organisé par les «Arts ont dit» a transformé le village en autant de scènes que de quartiers. Sketches, musique classique, danse, théâtre... ont ravi le public.

[Pascal Marty](#), enfant du pays, danseur professionnel, a fait preuve de ses talents dans une chorégraphie émouvante et pleine de charme.



Le 17 juillet les JMJ Journées mondiales de la Jeunesse

Plus de 150 jeunes du monde entier (Philippines, Mexique, Australie, USA, ...) ont fait étape à Fanjeaux. Reçus par les dominicains, ils étaient en route vers Cracovie en Pologne où ont eu lieu cette année les rencontres internationales de la jeunesse. De bien belles rencontres avec les Fanjuvéens auxquels a été offert un spectacle de danses folkloriques, sur la Place des Halles fraîchement rénovée.



Autour de la fête locale
animée cette année par les
«Marcheurs de Thuin» en Belgique.
*Marches inscrites au Patrimoine mondial
immatériel de l'Unesco.*

BULLETIN MUNICIPAL

3 publications annuelles

Janvier ~ Mai-juin ~ Octobre-novembre

Il n'a pour but que de retracer la vie municipale.

Les rédacteurs se tiennent à votre disposition, pour toutes remarques, suggestions d'articles...

Ont collaboré à ce numéro :

Françoise Paraire, Laurette Cayla-Boucharel, Eva Marty,

Imprimé par nos soins



MAIRIE
2 rue Courtine Amiel
11270 Fanjeaux
04 68 24 70 01
www.fanjeaux.fr

N° D'URGENCE

SAMU : 15
POLICE : 17
GENDARMERIE : 04 68 76 10 17
POMPIERS : 18 - (112 depuis un portable)